

Fiche Technique : décret rejets côtiers Gabon

Démarche de conseil opérationnelle, proportionnée au risque, alignée avec l'Autorisation environnementale et la Loi sur l'eau. Preuves analytiques opposables et gouvernance claire.

Objectifs de la mission

- Traduire le décret en exigences opérationnelles claires (champ d'application, seuils, méthodes, fréquences).
- Réaliser un diagnostic complet des flux, structurer un plan d'échantillonnage et une traçabilité opposable.
- Modéliser la dispersion en zone côtière, évaluer les impacts et fixer des objectifs réalistes de réduction.
- Concevoir/optimiser les ouvrages (prétraitements, émissaires sous-marins) et les procédures d'exploitation/alerte.
- Sécuriser le dossier d'autorisation (EIE, engagements de suivi), préparer les échanges/inspections avec l'administration.
- Installer une gouvernance ISO 14001, des indicateurs lisibles et une amélioration continue durable.

Cible / Bénéficiaires

Organisations et équipes directement concernées par les rejets vers le milieu marin au Gabon.

- Entreprises industrielles côtières et plateformes logistiques (Owendo, Port-Gentil).
- Opérateurs pétroliers et parapétroliers.
- Unités agroalimentaires situées sur le littoral.
- Directions générales, responsables QHSE et exploitants d'installations.
- Titulaires d'autorisation et maîtres d'ouvrage d'émissaires sous-marins.

Durée de la mission

Le calendrier est construit avec le client et l'administration, en intégrant les jalons d'instruction, les inspections et les contraintes opérationnelles.

- Phases séquencées avec points d'arrêt décisionnels (cadrage → diagnostic/modélisation → exécution → stabilisation).
- Montée en charge et surveillance renforcée lors de la mise en service, puis retour à un régime nominal.
- Suivi post-mission par revues périodiques et audits ciblés jusqu'à stabilisation des performances.
- Durées adaptées à la complexité des effluents, aux volumes et aux conditions côtières locales.

Démarche / Méthodologie

Phases clés, objectifs et cadrage temporel indicatif alignés sur les risques et les jalons administratifs.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Objectifs, contraintes, parties prenantes; plan de travail et jalons.	Calendrier défini avec le client
Diagnostic & état de référence	Cartographie des rejets, plan d'échantillonnage, analyses représentatives.	Selon variabilité et logistique
Modélisation de dispersion	Estimation dilution/zone d'impact; intégration des données océanographiques.	Fenêtre météo/océanographie
Autorisation & échanges	Dossier technique, EIE, engagements de suivi; réponses aux demandes.	Selon jalons administratifs
Exécution & mise en service	Dimensionnement, essais, montée en charge; surveillance renforcée.	Période transitoire encadrée
Stabilisation & amélioration continue	Procédures, indicateurs, audits/ revues (ISO 14001) pour pérenniser la conformité.	Suivi périodique

Cadrage

- Aligner objectifs, contraintes, parties prenantes et périmètre réglementaire.
- Structurer gouvernance, jalons et livrables.

Diagnostic & état de référence

- Cartographie des points de rejet; représentativité des mesures amont/aval.
- Plan d'échantillonnage, méthodes normalisées, chaîne de custody traçable.

Modélisation de dispersion

- Panache côtier, dilution, zones sensibles (herbiers, mangroves, pêche).
- Plan de suivi en mer et confrontation modèle/terrain.

Autorisation & échanges avec l'administration

- Dossier technique/EIE cohérent; engagements de suivi clairs.
- Préparation des inspections, preuves à présenter, plan de réponse.

Exécution, mise en service & surveillance renforcée

- Réglages et paliers de montée en charge; seuils d'alerte intermédiaires.
- Analyses rapprochées; actions correctives proportionnées.

Stabilisation & amélioration continue (ISO 14001)

- Procédures d'exploitation/alerte, indicateurs resserrés, revues de direction.
- Audits internes ciblés, retours d'expérience et standardisation inter-sites.